

Election de l'Adjoint Premier tour de scrutin

Il a été procédé ensuite et dans les mêmes formes, et sous la présidence de M. Choué Charles élu Maire, à l'élection de l'adjoint.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :-

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

A déduire bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu : M. Godifroy Jean 6 voix

Mme Jacottin 1 voix

M. Erboulet 1 voix

M. Schiebaud 1 voix

M. Minouflet 1 voix

M. Henry Fuis 3 voix

Ballotage

Deuxième tour de scrutin

Le second tour a donné les résultats suivants :-

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

A déduire bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu : M. Godifroy Jean 9 voix

Mme Jacottin 2 voix

M. Henry Fuis 2 voix

M. Godifroy Jean ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé adjoint